

LA VILLE D'ALÈS REÇOIT LA FLEUR D'OR

Décerné à seulement quatre villes en France en 2020, la Fleur d'Or est attribuée par le jury des Villes et Villages Fleuris après l'obtention des 4 fleurs. Ce trophée est une consécration pour les villes exemplaires en matière de fleurissement mais également de méthodes de travail des équipes municipales : Max Roustan, maire d'Alès, s'est dit très fier de ce trophée, récompensant trente années de travail et de volonté pour transformer visuellement et socialement sa ville.

Durée : 0 mn 49